

Bronchiolite et autres infections respiratoires virales chez le nourrisson et le jeune enfant



Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations

Virus Syncytial Respiratoire

RSV

Adénovirus

Bocavirus

Coronavirus Saisonnier

Human Metapneumovirus

Parainfluenza

Rhinovirus

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus respiratoire syncytial (RSV), Adénovirus, Bocavirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  par contact direct entre patients et/ou par gouttelettes selon l'agent viral
 -  par l'intermédiaire du personnel (mains)
 -  par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
-

Période d'incubation

-  1 à 10 jours, variable selon l'agent viral
-

Durée d'infectiosité

-  24h avant et pendant toute la durée des symptômes (excrétion du virus prolongée chez le nourrisson ou le patient immunocompromis)
-

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes à instaurer empiriquement chez tous les nourrissons et les jeunes enfants avec symptômes respiratoires
-

Placement

-  Chambre individuelle ou isolement géographique
 -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
-

Durée des mesures

-  Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre ($>38^{\circ}$)
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles

-  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

-  Port d'un masque de soins par le patient et le transporteur
 -  Vêtements propres
 -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 -  Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

Circulation

Sorties hors de la chambre :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
 -  Masque de soins pour le patient et le soignant
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
-  Ne pas s'asseoir sur le lit
-  Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre



Les jouets doivent être désinfectés avant d'être utilisés par d'autres enfants

Mesures en cas d'épidémie ou de flambée de

cas



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

-  Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
 -  Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).
-

Lunettes de protection

-  Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel à usage unique (boîtes de gants, masques, lingettes, etc)

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Pas de changement du rideau de lit
 -  Nettoyage de la surface du paravent
 -  Pas de trempage du rideau de douche
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au Médecin cantonal

-  Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
-